## COMMUNITY COURT OF JUSTICE, <u>ECOWAS</u> COUR DE JUSTICE DE LA COMMUNATE, <u>CEDEAO</u> TRIBUNAL DE JUSTICA DA COMMUNIDADE, CEDEAO



No. 10 DAR ES SALAAM CRESCENT OFF AMINU KANO CRESCENT WUSE II, ABUJA-NIGERIA. PMB 567 GARKI, ABUJA TEL: 234-9-78 22 801 Website: www.courtecowas.org

Abuja, le 25 Novembre 2022

## LEVÉE DE SUSPENSION DES PROCÉDURES DEVANT LA COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO A L'ENCONTRE DES ÉTATS MEMBRES SUSPENDUS

VU la décision de suspension de toutes les procédures de la Cour concernant les Républiques du Mali, de la Guinée et le Burkina Faso du 30 septembre 2021 ;

VU les délibérations de la séance de concertation tenue par le collège des Honorables Juges de la Cour de Justice de la Communauté, CEDEAO, sur la portée de la décision de suspension desdits Etats membres de la Communauté;

Le Président de la Cour de Justice de la Communauté, CEDEAO, a décidé de lever la suspension des procédures pendantes devant elle impliquant le Mali, la Guinée et le Burkina Faso.

En conséquence, les citoyens desdits États membres sont désormais libres de saisir la Cour à leur guise.

Yaouza OURO-SAMA (Phd, CIPD Assoc.)

Greffier en Chef

Cour de Justice de la Communauté, CEDEAO Abuja – Nigeria